

La réflexion juridique en histoire du droit et des institutions

Par **laterreur**, le **06/11/2016** à **16:29**

Bonjour à tous.

Je vous écris car, après avoir reçue ma première note de TD, je me pose quelques questions quant à la méthodologie de la dissertation en HDI .

Voilà, j'ai repris mon cours dans ma dissertation, mon chargé de TD m'a crié que c'était inadmissible et que ce n'était en aucun cas de la réflexion juridique. Est-ce que quelqu'un pourrait m'expliquer il entend quoi par là exactement ?

Merci pour votre aide dans tous les cas

Par **LouisDD**, le **06/11/2016** à **19:18**

Salut

C'est un problème du au lycée...

En effet au lycée la méthodologie d'une dissertation est simple : réécrit le cours, ne réfléchis pas cela ne sert à rien !

Or j'ai toujours désapprouver cette méthodologie, pour moi le cours doit servir de base pour appuyer un raisonnement de dissertation, Et non servir de dissertation. (un prof de fac n'en a rien à faire de voir son seul cours dans une copie...)

On ne vous demande pas de bêtement coller le plan de votre cours dans vos dissertations, mais bien de réfléchir à une problématique juridique que pose votre sujet.

Par sa critique votre professeur veut dire : remettre bêtement son cours en dissertation ne sert à rien... Ce n'est pas de la réflexion puisque vous faites juste du par coeur sans chercher plus loin... Et c'est justement ce plus loin que l'on recherche !

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2016** à **21:42**

Bonsoir

Je rejoins entièrement LouisDD. Les dissertations du lycée n'ont plus rien à voir avec celles de la fac. Il faut vraiment faire un effort de réflexion.

Par **laterreur**, le **08/11/2016** à **02:13**

Justement, je ne comprends pas ce "chercher plus loin"... Est-ce quelqu'un pourrait me donner un exemple ? Car en TD il fait que reprendre le cours et ne nous donne rien sur quoi nous appuyer afin de comprendre cette réflexion... Comme vous l'avez dit, c'est la méthodologie du lycée qui m'est restée et je n'arrive vraiment pas à m'en détacher. Vous auriez peut-être des livres à me conseiller ?

Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de me répondre.

Par **LouisDD**, le **08/11/2016** à **09:17**

Salut

Tout bêtement si vous voulez un exemple, donnez nous votre sujet et votre plan ayant récolté cette note "peu glorieuse" et cette remarque assez révélatrice.

A la limite donnez nous aussi le plan de la correction (si vous ne comprenez pas pourquoi ce plan est mieux que celui de votre cours).

Autre exemple pour vous donner matière à réfléchir avant d'avoir mis votre sujet, le sujet suivant :

-Les formes de l'État : Vous êtes lycéen dans l'âme : vous mettez bêtement votre cours (État régional/État unitaire/État confédéral/État fédéral). Et vous arrêtez à une banale (voir mauvaise) description, une liste de course comme mes profs appellent ça...

Et soudainement vous voilà étudiants de fac de droit, vous avez réfléchi, et là vous nous trouvez un super plan avec des exemples super pertinents, une problématique autres que "Quelles sont les différentes formes de L'État?" (et s'en suit une belle liste de course... N'oubliez pas le beurre)

Vous aurez (à titre d'exemple) :

Pb : En quoi le passage d'une forme d'État à une autre est-il le témoin d'un changement de contexte historique, social et politique ?

I État unitaire et fédéral : formes témoignant d'une grande stabilité

[s]A)État unitaire[/s]

1)*Centralisé* : un système difficile à mettre en œuvre (historique de la centralisation, pourquoi ça ne marche pas bien, qu'entraîne t-elle? => Déconcentration [intendants sous Louis XIV puis préfets...])

2)*Décentralisé* : une nécessité pour assurer la souveraineté (sans ça il y a des souverainetés plus locales [cf féodalité, etc])

[s]B)Des États fédérés qui forment l'État fédéral[/s]

1)Une volonté de s'unir ou une volonté de rester ensemble ?

a)Par agglomération (Pourquoi des pays décident-ils de s'agglomérer et de se soumettre à l'État fédéral ainsi formé?)

b)Par dislocation (Pourquoi un pays d'abord unitaire, décide de se scinder [c'est bien qu'il y avait des problèmes ou des désaccords] pour finalement devenir un Etat fédéral ? [donc rester lié entre eux]. Que leur apporte l'État fédéral, et leur statut d'États fédérés?)

2)Une forme d'État qui a su conquérir tous les continents. (Pourquoi, comment ? C'est si bien que ça ?)

Je n'ai pas fini le plan, je mettrai la suite, mais dans un autre post (en essai des étudiants car je trouve que ce travail est pas mal, si jamais vous êtes d'accord faites le savoir, ça pourra montrer ce qu'est une réflexion plus avancée à ceux qui se demande comment faire.).

Tout ça pour vous faire voir quelque chose : vous voyez mon plan ? Ba concrètement c'est le cours (sinon à quoi servirait-il ? [smile3]), mais vous ne sentez pas qu'il y a un réel plus ? (genre toutes ces petites questions intermédiaires, un plan plus détaillé qu'une simple liste de course et un détail du plan qui suit un certain raisonnement ?)

Bonne journée, en espérant vous avoir éclairé, et en espérant avoir donné un plan tellement compliqué et détaillé que pomper le I sans le II, ça va être du grand art! [smile31]

Par laterreur, le 08/11/2016 à 09:43

Alors là, je vous remercie mille fois !

Je vois tout à fait maintenant ce qu'il pensait en me disant d'aller "chercher plus loin". Il faut vraiment que je bosse sur cette réflexion, et que je pense à poser telle ou telle question pour tel ou tel sujet.

Comme vous me l'avez demandé, je vais vous retranscrire mon travail de dissert peu glorieux
Le thème était la représentation de la nation.

I. Passage de l'esprit ancien à de nouvelles institutions

A/ Prise de la souveraineté par l'ANC

B/ Le roi et sa souveraineté

II. Bouleversement des pratiques institutionnelles

A/Mise en place de la politique religieuse

B/Création d'une nouvelle institution administrative

Je vois bien maintenant en quoi ce plan ne démontre rien...

Merci encore !!